

ATELIER

"PREVENTION MORSURES"

La situation

Le chien a été domestiqué par l'homme il y a des milliers d'années. De nos jours, cet animal sympathique reste encore bien présent au sein de notre société : en Suisse, la population canine est estimée à env. 500'000.

Plusieurs faits divers tragiques nous ont aussi rappelé que le « meilleur ami de l'homme » peut malheureusement être à l'origine d'accidents par morsures parfois très graves. Ceux-ci surviennent en majorité au domicile de l'enfant ou dans un lieu privé et le chien mordeur est connu de l'enfant.

Chaque année env. 12'500 cas de morsures de chiens ayant nécessité des soins médicaux sont déclarés dans notre pays. Une étude vétérinaire démontre que ce chiffre peut être multiplié par 6 car les morsures qui surviennent dans un cadre familial ne sont pas forcément annoncées.



Il est nécessaire et urgent de réagir et de mettre en place des mesures qui permettent une meilleure cohabitation « hommes-chiens » afin de réduire le nombre d'accident.